



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Appui collectif à la Ville de Laval pour limiter la présence de restaurants autour de ses écoles

Montréal, 26 août 2015 – Une douzaine d’organismes accueillent avec enthousiasme la prise de position de la Ville de Laval qui souhaite soutenir le milieu scolaire dans ses efforts d’offrir aux jeunes de saines habitudes alimentaires en limitant la présence de restaurants autour de ses écoles.

Nos modes de vie sont fortement influencés par la façon dont sont organisés nos milieux de vie. « Qu’il s’agisse de réseaux de transport en commun, d’épiceries accessibles à pied, ou encore, d’améliorer l’environnement alimentaire, les villes sont au premier rang pour créer des environnements propices à de bonnes habitudes de vie », souligne Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

« La présence de restaurant rapide près des écoles influence les habitudes alimentaires des jeunes et contribue à la problématique de l’obésité », indique Corinne Voyer, directrice de la Coalition québécoise sur la problématique du poids. Or, près d’un enfant québécois sur quatre présente un excès de poids. « Sachant que l’obésité chez les enfants augmente le risque d’obésité à l’âge adulte, il est essentiel d’agir en prévention : c’est une question de santé durable », précise Lilianne Bertrand, présidente de l’Association pour la santé publique du Québec.

L’organisme ÉquiLibre se positionne également : « En limitant la présence de restaurants à proximité des écoles, on privilégie une offre alimentaire qui mise davantage sur la variété, l’équilibre et la modération. Il ne s’agit pas ici d’interdire la consommation de ce type de repas, mais plutôt de réaliser qu’il s’agit d’aliments qui devraient être consommés occasionnellement et non sur une base quotidienne. »

« La profusion et l’accessibilité des restaurants rapides rivalisent également avec les efforts déployés par le réseau scolaire qui encourage les jeunes, par sa politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie actif, à adopter de saines habitudes de vie », soutient Jean-Claude Drapeau, président de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec.

Au Québec :

- près de 40 % des écoles publiques sont situées à moins de 15 minutes de marche d’un restaurant rapide ;
- 89 % des jeunes estiment que ces restaurants sont assez proches pour aller manger à l’extérieur de l’école pendant l’heure du dîner ;

- 46 % de la population habite dans un secteur offrant un faible accès aux commerces d'alimentation (supermarchés, épiceries, marchés publics, marchés de fruits et de légumes).

« L'acquisition de mauvaises habitudes alimentaires durant l'adolescence et l'âge adulte, peut également entraîner l'augmentation de certains facteurs de risque de maladies du cœur et d'AVC. Nous saluons donc l'initiative de la ville de Laval dans ses efforts de promouvoir un mode de vie sain », affirme Francine Forget Marin, directrice, Affaires santé et Recherche, à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Québec.

« Québec en Forme est heureux de constater qu'une norme favorable aux saines habitudes de vie s'installe au Québec et que les décideurs mettent la main à la pâte en prenant concrètement position en faveur des saines habitudes », ajoute Julie Dostaler, directrice générale de Québec en Forme.

« Les municipalités, par leurs compétences, leur pouvoir et leur expertise en urbanisme, contribuent grandement à bâtir des milieux de vie sains et favorables à une saine alimentation. C'est pourquoi nous saluons et appuyons leur démarche », indiquent à leur tour Marc-André Plante, directeur du Carrefour action municipale et famille et Guy Desrosiers, chef de la direction de Capsana.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec

Créée en 1943, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) a pour mission L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable par la prévention, une priorité. www.aspq.org.

Source :

Geneviève Guérin

Analyste-recherchiste, Association pour la santé publique du Québec

Téléphone : 514 528-5811 poste 250

Courriel : gguerin@aspq.org